RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon).

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 717-1 ;

Vu le code rural, notamment son article D. 812-1 ;

Vu le décret n° 2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), notamment l'article 5.

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

– Mme Christine CHERBUT, directrice scientifique « alimentation et bio-économie » de l'INRA ;

– M. Christian DECERLE, président de la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche Comté ;

– Mme Marie-Hélène DEGRAVE-SANIEZ, consultante chez Match&Health et ancienne directrice « nutrition » du Groupe Roquette ;

– M. Pierre GUEZ, directeur général du Groupe coopératif agricole Dijon-Céréales, président du pôle de compétitivité VITAGORA ;

– M. Benoît LESAFFRE, vice-président « recherche » de la communauté d'universités et établissements « Université Paris-EST » ;

– Mme Isabelle PLASSAIS, directrice de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Chambéry la Motte-Servolex ;

– M. Patrice ROBICHON, conseiller technique du Groupe Pernod-Ricard, délégué au développement durable ;

– Mme Daniela TOCCACELI; professeur d'économie à l'université de Florence.

Article 2

Le directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 07 JUIN 2016

La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,

Simone BONNAFOUS

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement,
Pour le ministre et par délégation :